



**KIKUNDI : NOTE
D'INFORMATION SUR LE
PLAIDOYER EN FAVEUR
DE LA MOBILISATION DU SECTEUR
PRIVÉ POUR L'ÉLIMINATION DES
MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES**



Les maladies tropicales négligées restent un défi sanitaire mondial important mais sous-estimé. Plus d'un milliard de personnes dans le monde sont touchées par les MTN, et 1,5 milliard ont besoin d'interventions. Au-delà des handicaps et des défigurations qu'elles provoquent, ces maladies peuvent être mortelles, piégeant les survivants dans un cycle de pauvreté et d'inégalité. C'est en Afrique que le fardeau est le plus lourd, avec 40 % du total mondial et plus de 600 millions de personnes nécessitant un traitement.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Résumé exécutif : Mobiliser le Secteur privé pour l'élimination des maladies tropicales négligées (MTN) | 1 |
| Pourquoi mobiliser des fonds du Secteur privé pour lutter contre les MTN ? | 2 |
| Investissements du secteur privé dans les MTN à ce jour | 2 |
| Arguments en faveur de l'investissement | 3 |
| Impact des industries sur les MTN | 3 |
| Pertes de productivité dues aux MTN | 3 |
| Options pour la contribution du secteur privé à la lutte contre les MTN | 4 |
| Opportunités pour le secteur privé | 4 |
| Envisager un Cadre de Partenariat public-privé et un Comité directeur | 6 |
| Outils pour élaborer une stratégie d'engagement du secteur privé dans la lutte contre les MTN | 8 |
| Outil A : Évaluer les Opportunités du Secteur privé dans le Pays | 8 |
| Outil B : Accorder la priorité aux partenaires du secteur privé dans le pays | 11 |
| Outil C : Identifier les principaux acteurs du secteur privé | 12 |
| Outil D : Dresser une liste de contacts des parties prenantes clés du secteur privé | 13 |
| Outil E : Liste de contrôle pour la mise en place d'un Comité directeur du PPP pour les MTN | 14 |
| Outil F : Définir des objectifs de plaidoyer pour l'engagement du secteur privé | 15 |
| Outil G : Élaborer une analyse de rentabilité et un guide de communication | 18 |
| Outil H : Développer des relations et des opportunités d'engagement | 20 |
| Outil I : Élaborer un plan de suivi et d'évaluation pour l'engagement du secteur privé | 21 |
| Outil J : Plan de mise en œuvre de plaidoyer envers le secteur privé | 22 |

RÉSUMÉ EXÉCUTIF : MOBILISER LE SECTEUR PRIVÉ POUR L'ÉLIMINATION DES MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES (MTN)

Le financement du secteur privé est plus que jamais essentiel pour soutenir les progrès réalisés dans la lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN) et leur élimination. Les réductions budgétaires importantes dans les financements publics, en particulier la réduction de l'aide des États Unis en 2025 et la dissolution de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), ont mis en péril des années de progrès. Ce résumé exécutif résume les éléments clés de ce document intitulé « Note d'information sur le plaidoyer en faveur de la mobilisation du secteur privé pour l'élimination des Maladies tropicales négligées » visant à aider les agents de plaidoyer de cette cause à mobiliser efficacement le secteur privé, à lutter contre l'idée selon laquelle les MTN ne sont pas pertinentes pour les entreprises et à transformer les opportunités d'investissement en avantages concrets pour les entreprises et les communautés.

CINQ ÉTAPES CLÉS

CARTOGRAPHIER LES OPPORTUNITÉS ET LES PARTENAIRES

- Identifier les entreprises intervenant dans des zones fortement touchées par les MTN.
- Évaluer les pratiques des industries susceptibles de contribuer aux risques liés aux MTN.
- Accorder la priorité aux partenaires et s'aligner sur les objectifs de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

PRÉPARER UNE BONNE ANALYSE DE RENTABILITÉ

- Quantifier et qualifier les impacts des MTN sur la productivité de la main-d'œuvre, les économies locales et l'égalité des sexes.
- Mettre en avant les réussites et le retour sur investissement (ROI) des investissements précédents.
- Aligner les interventions contre les MTN sur les intérêts de l'entreprise : santé de la main-d'œuvre, bonne volonté de la communauté et continuité opérationnelle.

ÉTABLIR UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

- Mettre en place un comité directeur réunissant le gouvernement, le secteur privé et des experts en MTN.
- Définir les rôles, les responsabilités et les procédures opérationnelles pour les contributions.
- Utiliser le PPP pour coordonner les interventions, reconnaître les champions et maintenir un engagement à long terme.

ÉTABLIR DES RELATIONS ET DES CANAUX DE PLAIDOYER

- Impliquer les PDG, les responsables responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les associations industrielles par le biais des médias, de réunions, de propositions écrites, de visites sur le terrain et d'événements, y compris des cérémonies de reconnaissance.
- Faire appel à des champions et à des leaders respectés pour amplifier le message.
- Adapter les messages aux priorités des entreprises, en soulignant les avantages des investissements dans la lutte contre les MTN pour leurs activités et leur réputation.

SURVEILLER, ÉVALUER ET ADAPTER

- Suivre les contributions du secteur privé, les activités d'engagement et l'impact sur les résultats de la lutte contre les MTN.
- Ajuster la stratégie en fonction des données de performance et des retours d'information.
- Mettre en avant les réussites par le biais des médias, d'événements et d'études de cas afin d'encourager une participation plus large.

LES TROIS PRINCIPAUX ARGUMENTS POUR LES DIRIGEANTS DU SECTEUR PRIVÉ

Ce document contient également un récit, des messages clés et des références à des études qui peuvent être utilisés pour élaborer une analyse de rentabilité expliquant pourquoi le secteur privé devrait s'engager dans l'élimination des MTN. Examinez ces trois principaux arguments et consultez le document complet pour plus d'informations.

LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT ET LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ

- Les interventions contre les MTN sont rentables : 1 USD investi peut rapporter environ 25 USD en avantages sociaux.
- Le contrôle et l'élimination des MTN augmentent la productivité des travailleurs. Des employés en meilleure santé signifient moins de jours de congé maladie, une productivité accrue et de meilleurs résultats économiques.

LA RÉPUTATION ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

- Les investissements améliorent la visibilité et la réputation de l'entreprise au sein des communautés.
- Démontrent aux autorités et aux communautés locales, nationales et mondiales, un engagement en faveur du développement durable et de l'alignement sur les objectifs nationaux en matière de santé.

L'ATTÉNUATION DES RISQUES STRATÉGIQUES ET L'IMPACT SUR LA COMMUNAUTÉ

- La prévention des MTN dans les zones touchées par les activités de l'entreprise réduit les risques opérationnels et pour la réputation.
- Soutient le développement économique local, l'éducation et l'égalité des sexes, créant ainsi un environnement stable pour les affaires.

POURQUOI MOBILISER DES FONDS DU SECTEUR PRIVÉ POUR LUTTER CONTRE LES MTN ?

Avec des réductions substantielles du financement de la santé publique en 2025, les gestionnaires de programmes de MTN conviennent que l'investissement du secteur privé devrait être fortement envisagé comme une option pour aider à combler les lacunes de financement et consolider les acquis obtenus dans les programmes d'élimination des MTN. Sans un mécanisme de financement mondial spécifique, les programmes de lutte contre les MTN sont confrontés à une concurrence croissante pour des ressources nationales limitées, éclipsés par des priorités sanitaires cruciales très médiatisées telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, ainsi que les maladies non transmissibles (MNT). Les déficits budgétaires dans les secteurs de la santé et autres, aggravés par les effets de la COVID-19, du changement climatique et des crises humanitaires, menacent de réduire à néant les progrès accomplis.

Le plaidoyer en faveur de la mobilisation de financements nationaux auprès du secteur privé pour les efforts d'élimination des MTN est considérée comme une priorité par les responsables des programmes de lutte contre les MTN qui ont été consultés dans le cadre de l'élaboration du « *Cadre de plaidoyer de Kikundi sur les maladies tropicales négligées* ». Lorsqu'ils engagent le secteur privé dans l'élimination des MTN, les défenseurs doivent lutter contre l'idée selon laquelle les MTN n'affectent pas directement les entreprises ou que la responsabilité incombe uniquement au secteur public. Il sera essentiel de faire passer le bon message, et il est important de traduire les opportunités d'investissement en résultats financiers pour l'entreprise, en établissant des liens avec des avantages économiques plus larges.

EXEMPLE

Les programmes de lutte contre le paludisme menés avec succès par AngloGold Ashanti au Ghana sont un exemple largement médiatisé de la manière dont la lutte d'une

entreprise contre le paludisme peut réduire le nombre de cas de paludisme et l'absentéisme, ainsi que les coûts associés à ces deux phénomènes.

<https://www.ccmghana.net/index.php/2018-2020/malaria/anglogold-ashanti-malaria-control>

Les investissements du secteur privé peuvent :

- Accroître la visibilité d'une entreprise en mettant en avant les liens entre les investissements, le développement communautaire et la réduction des MTN, ce qui améliorera l'image, la reconnaissance et la réputation de l'entreprise au sein de la communauté.
- Les entreprises bénéficient d'une oreille attentive auprès des responsables gouvernementaux, car les investissements dans les MTN peuvent donner aux dirigeants d'entreprise un moyen de pression et leur offrir d'autres opportunités.

INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES MTN À CE JOUR

Les entreprises pharmaceutiques contribuent depuis longtemps aux efforts de traitement et d'élimination des MTN grâce à des programmes de dons de médicaments à grande échelle, qui, en 2025, avaient permis de fournir plus de 3,3 milliards de traitements à plus de 1,7 milliard de personnes [1]. Malgré le succès de ces programmes, les consultations menées auprès des parties prenantes dans le cadre de la rédaction de ce guide suggèrent que des lacunes dans la logistique et la distribution peuvent entraîner l'expiration ou l'utilisation abusive des médicaments. La durabilité est également une préoccupation lorsque le financement des donateurs diminue ou change. Par ailleurs, les coûts liés à l'administration massive de médicaments (AMM) peuvent atteindre des dizaines de millions de dollars, d'où la nécessité d'un plaidoyer et de garantir que des ressources soient disponibles pour ces médicaments.

Outre les programmes de dons de médicaments à grande échelle, les responsables des programmes de lutte contre les MTN ont fait état d'un soutien sporadique et limité de la part du secteur privé. Certains de ces soutiens provenaient de banques, de sociétés minières, d'industries agricoles telles que les producteurs de sucre, ainsi que de commerçants locaux et de médias. À l'avenir, les gouvernements et les défenseurs peuvent élargir leur engagement afin d'inclure des entreprises de tous les secteurs qui peuvent contribuer à toute une série d'activités, et mettre en commun leurs ressources pour un impact et une durabilité accrus (voir le tableau 1 pour des exemples).

Lorsque vous engagez des entreprises dans la lutte contre les MTN, tenez compte, non seulement des ressources financières qu'elles apportent, mais aussi de l'expertise ou des services qu'elles peuvent fournir. Cela comprend le soutien aux efforts en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH), les campagnes de communication

et les domaines de la gestion et de la logistique. Les parties prenantes dans la lutte contre les MTN devraient dresser l'inventaire des grandes entreprises de leur pays et envisager de les contacter, ainsi que les organisations associatives du secteur privé (par exemple, les chambres de commerce, les Rotary clubs), afin de les associer aux efforts d'élimination des MTN. Pour cela, il faut aligner les possibilités de contribuer aux interventions contre les MTN sur les objectifs de RSE ou sur leur intérêt éclairé, en d'autres termes, aligner les investissements sur leurs intérêts commerciaux, tels qu'une main-d'œuvre en bonne santé, des gains de productivité et la bonne volonté des membres de la communauté et des responsables locaux.

ARGUMENTS EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT

Il est important d'élaborer un dossier d'investissement lorsque l'on tente d'impliquer le secteur privé. Tenez compte des informations ci-dessous lorsque vous élaborerez une étude de cas sur l'investissement spécifique à un pays.

- L'Afrique supporte 40 % du fardeau mondial des MTN, avec 600 millions de personnes nécessitant un traitement. La schistosomiase, la filariose lymphatique et l'onchocercose sont les plus répandues, tandis que d'autres MTN comprennent la lèpre, l'ulcère de Buruli et les vers intestinaux [2].
- Au moins une MTN est endémique dans chaque pays africain ; 79 % en comptent cinq ou plus. À elle seule, la schistosomiase touche 112 millions de personnes et cause environ 280 000 décès par an [3].
- La chimiothérapie préventive peut réduire la charge de morbidité de plusieurs MTN, dont l'onchocercose qui touche 245 millions de personnes dans le monde [4] et la filariose lymphatique qui touche 406 millions de personnes dans la Région Afrique de l'OMS [5].
- L'investissement dans les MTN est une réussite mondiale en matière de développement. À ce jour, en juillet 2025, 57 pays ont éliminé au moins une MTN, dont 19 en Afrique, ce qui montre que des progrès sont possibles [6-7].
- En 2022, le Togo est devenu le premier pays au monde à éliminer quatre maladies, toutes des MTN. En 2020, 600 millions de personnes en moins ont nécessité des interventions contre les MTN par rapport à 2010 [8].
- Alors que la santé mondiale est confrontée à tant de problèmes insolubles, les investissements dans la lutte contre les MTN peuvent offrir des gains pour les donateurs et pour les communautés touchées.
- L'investissement est considéré comme un « meilleur achat » en matière de développement et génère un retour sur investissement significatif. Une étude de cas sur l'investissement pour éliminer les MTN a estimé que la chimiothérapie préventive apportait aux personnes touchées un bénéfice net estimé à environ 25 USD pour 1 USD investi [9-10].

IMPACT DES INDUSTRIES SUR LES MTN

Les industries telles que l'exploitation minière, l'agriculture et d'autres activités peuvent créer des environnements qui contaminent les ressources en eau, contribuent à une mauvaise hygiène et à un mauvais assainissement, créent des habitats propices à la reproduction des vecteurs et augmentent le contact avec des agents infectieux, ce qui peut accroître le risque de maladies tropicales négligées (MTN). Par exemple, les activités minières peuvent contaminer les sources d'eau et dégrader l'assainissement, contribuant ainsi à la propagation de MTN d'origine hydrique et vectorielles telles que la schistosomiase et la maladie du ver de Guinée (de plus, certaines données montrent une vulnérabilité accrue au paludisme, à la tuberculose, aux IST et au VIH/SIDA, données qui peuvent être utilisées pour renforcer l'argument en faveur de programmes de santé intégrés) [11-13].

Les pratiques agricoles telles que l'irrigation et la pêche sont considérées comme des facteurs de risque pour la propagation des MTN telles que la schistosomiase [14]. Dans l'agriculture, l'irrigation et l'exploitation agricole à proximité d'eaux libres et le contact humain avec le sol augmentent l'exposition aux vecteurs de maladies tels que les escargots et les mouches tsé-tsé, ce qui augmente le risque de schistosomiase, d'ulcère de Buruli, de trypanosomiase humaine africaine (THA) et de sporotrichose. L'utilisation de fumier non traité et la défécation en plein air contaminent davantage le sol, favorisant ainsi les infections par les helminthes transmis par le sol (STH) [15-18]. Le manque d'assainissement et l'hygiène insuffisante dans les communautés touchées amplifient la transmission, des études montrant des taux d'infection nettement plus élevés chez les agriculteurs [19].

Ces facteurs créent des charges sanitaires, économiques et sociales dans les communautés touchées.

PERTES DE PRODUCTIVITÉ DUES AUX MTN

Selon un rapport de l'OMS publié en 2023, les MTN touchent environ 600 millions de personnes en Afrique subsaharienne [20]. Plusieurs MTN ne sont pas mortelles, mais elles entraînent toutefois des handicaps, des défigurations et des troubles du développement cognitif chez les enfants. Le coût économique des MTN est élevé pour les ménages touchés. La perte de revenus des ménages due aux dépenses de santé à leur charge et à la perte de salaires liée aux MTN est estimée à au moins 33 milliards de dollars (en dollars internationaux) par an [21]. Dans l'ensemble, les avantages de l'éradication des MTN pour les personnes touchées, en termes de dépenses de santé évitées et de perte de productivité, vont dépasser 342 milliards USD entre 2015 et 2030 [22].

De nombreuses MTN entraînent des pertes de productivité pour les personnes touchées, ce qui peut entraver le développement agricole de l'échelle locale à l'échelle nationale et régionale [23]. Certaines communautés

à faible revenu semblent enlisées dans ce cercle vicieux de la pauvreté et de la maladie et pourraient donc nécessiter des investissements substantiels dans les systèmes de santé afin de promouvoir la croissance agricole et économique nécessaire pour les sortir de ce cycle [24-28].

La plupart des coûts économiques sont liés à la perte de productivité, généralement en termes de temps de travail (et de salaires), de pertes dues à la morbidité et à l'invalidité. L'ampleur de la perte de moyens de production dépend du type et de la gravité de la MTN, ainsi que de l'endroit où elle se manifeste [29]. Le coût économique particulièrement élevé de la cécité a motivé les premiers investissements de la Banque mondiale dans le domaine de la santé, avec la création du Programme de lutte contre l'onchocercose en Afrique de l'Ouest en 1975 [30].

L'élimination des MTN pourrait également avoir des répercussions sur l'éducation et les connaissances en matière de santé, car les MTN entravent la cognition, l'apprentissage et la fréquentation scolaire [31]. En effet, un investissement de seulement 3,50 USD par enfant pour la lutte contre les MTN peut se traduire par l'équivalent d'une année scolaire supplémentaire [32]. Ce chiffre est probablement sous-estimé en raison des effets indirects non pris en compte du déparasitage sur l'apprentissage. Une étude récente a révélé d'importants gains cognitifs chez les enfants qui n'avaient pas été déparasités mais dont les frères et sœurs aînés l'avaient été [33-34].

OPTIONS POUR LA CONTRIBUTION DU SECTEUR PRIVÉ À LA LUTTE CONTRE LES MTN

Voir dessous présente les options dont dispose le secteur privé pour contribuer à l'élimination des MTN. Cette liste n'est en aucun cas exhaustive, et différents pays peuvent créer différentes opportunités en fonction de leurs besoins et de leurs ressources.

PARRAINAGE

Principaux avantages pour le secteur public

Financement ou soutien en nature (p. ex., événements communautaires sur les MTN, distributions dans les écoles, supports imprimés et médias pour la sensibilisation aux MTN).

Principaux avantages pour le secteur privé

Nom de l'entreprise associé à un avantage public.

PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES MTN AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ

Principaux avantages pour le secteur public

Amélioration des résultats en matière de santé et allègement de la charge pesant sur le système de santé publique.

Principaux avantages pour le secteur privé

Augmentation de la productivité, réalisation des objectifs en matière de RSE, amélioration des relations avec la communauté.

PROGRAMMES DE SANTÉ AU TRAVAIL

Principaux avantages pour le secteur public

La mise en œuvre de programmes de santé et de sécurité au travail dans le secteur minier, notamment la protection des travailleurs, la surveillance et l'accès aux soins de santé, est essentielle pour atténuer les risques liés aux activités minières.

Principaux avantages pour le secteur privé

Augmentation de la productivité et renforcement de la sécurité des travailleurs.

Par exemple, une étude réalisée par Deloitte pour The END Fund a estimé que le Nigeria pourrait gagner environ 19 milliards de dollars US en productivité grâce à des interventions efficaces contre les MTN [35].

AMÉLIORATION DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE, ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Principaux avantages pour le secteur public

L'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi que la promotion de pratiques minières durables sur le plan environnemental, contribuent à réduire la transmission des MTN et améliorer la santé communautaire.

Principaux avantages pour le secteur privé

Augmentation de la productivité, réalisation des objectifs en matière de RSE, amélioration des relations avec la communauté.

Accès au soutien stratégique, aux produits de base, à la formation et à la dotation en personnel.

COLLABORATION AVEC LES MÉDIAS

Principaux avantages pour le secteur public

Augmentation de l'exposition du public aux messages sur les MTN, amélioration des résultats.

Principaux avantages pour le secteur privé

Atteinte du public avec des messages positifs, amélioration de la réputation, des revenus (pour les entreprises médiatiques).

OPPORTUNITÉS POUR LE SECTEUR PRIVÉ

L'engagement du secteur privé offre d'importantes opportunités inexploitées, mais son succès nécessite un plaidoyer stratégique soutenu par des arguments commerciaux convaincants. La consultation des parties prenantes de Kikundi a révélé que de nombreux secteurs présentaient un potentiel inexploité, comme le montre le tableau ci-dessous.

EXPLOITATION MINIÈRE ET CONSTRUCTION

Les entreprises minières et de construction ont souvent été identifiées comme des partenaires à fort potentiel, mais exigeants. Bien que ces industries investissent parfois dans des projets de RSE, leurs contributions ont tendance à privilégier les projets d'infrastructure à forte visibilité, tels que la construction de routes ou de logements, et accordent peu d'attention aux initiatives liées à la santé. Les investissements dans le domaine de la santé dans ces industries ont tendance à se concentrer sur le paludisme et le VIH/sida, en raison de la forte prévalence de ces maladies parmi les travailleurs.

Il existe des liens évidents entre les pratiques industrielles et la transmission des MTN, notamment à travers les problèmes liés aux systèmes d'eau et d'assainissement autour des chantiers. Les activités minières peuvent polluer les eaux souterraines et les rivières, augmentant ainsi les risques de transmission des MTN. Les entreprises minières et de construction peuvent jouer un rôle dans l'élimination des MTN dans les communautés environnantes et plus largement, notamment en comblant les lacunes dans les efforts d'intervention clés, et en particulier en s'attaquant aux problèmes liés à l'eau et à l'assainissement, et en collaborant dans des initiatives telles que la construction de toilettes publiques, en vue de réduire la défécation en plein air.

COOPÉRATIVES AGRICOLES, EXPORTATEURS ET INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Agriculture et agro-industrie

Les producteurs agricoles, notamment ceux qui cultivent le riz, le sucre et le café et qui élèvent du bétail, représentent une autre opportunité inexploitée dans la lutte contre les MTN. Les activités agricoles et les sources d'eau peuvent abriter des contaminants qui favorisent la transmission des MTN. Par exemple, des consultations avec les parties prenantes ont révélé que dans un pays, plus de 70 % des cas de MTN se produisaient dans des zones agricoles, alors que dans un autre, des entreprises de production de thé et de sucre intervenaient dans des districts fortement touchés

par l'onchocercose et la schistosomiase. Dans un autre pays encore, c'est dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage bovin que les MTN étaient les plus concentrées. La mobilité des travailleurs saisonniers et migrants peut contribuer à la propagation de l'infection, par exemple par le biais des matières fécales ou, dans certains cas, par contact direct. L'engagement des coopératives ou associations agricoles pourrait constituer un point d'entrée pratique pour coordonner les contributions du secteur privé.

Secteur de l'alimentation et des boissons

Les entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons sont également des partenaires prometteurs, en particulier lorsqu'elles sont liées à des initiatives dans le domaine de l'eau, de WASH et aux communautés agricoles rurales. Les entreprises qui ont un portefeuille d'investissements communautaires important, en particulier celles qui financent déjà l'accès à l'eau et le développement rural, peuvent être disposées à soutenir les programmes de lutte contre les MTN lorsque le lien entre le WASH et les MTN est clairement établi.

FINANCE, TÉLÉCOMMUNICATIONS, TOURISME ET CHAMBRES DE COMMERCE

Le secteur bancaire, des télécommunications et du tourisme représente un autre domaine inexploité ayant le potentiel de contribuer aux efforts de lutte contre les MTN, en particulier dans les centres urbains et les zones à fort trafic. Le secteur bancaire pourrait être mobilisé pour lever des fonds, tandis que les entreprises de télécommunications pourraient proposer des moyens innovants de sensibilisation et de génération de ressources. Les industries du tourisme, en particulier dans les zones touchées par la schistosomiase, et les acteurs de la gestion des déchets sont également directement concernés par les défis liés aux MTN. Les chambres de commerce pourraient être mises à contribution en tant que partenaires pour impliquer ces industries et d'autres dans l'élimination des MTN.

ENVISAGER UN CADRE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ET UN COMITÉ DIRECTEUR

Pour répondre aux besoins en ressources pour la lutte contre les MTN, une coordination étroite entre les acteurs publics et privés est nécessaire. Un partenariat public-privé (PPP) bien structuré peut fournir un financement durable, améliorer l'efficacité et garantir que les contributions du secteur privé soient stratégiquement alignées sur les priorités nationales en matière de MTN.

Le PPP devrait viser à :

- Créer un environnement propice aux contributions des parties prenantes publiques, privées et multisectorielles.
- Catalyser les investissements du secteur privé pour combler les lacunes dans les interventions contre les MTN.
- Renforcer la coordination et la durabilité à long terme des efforts de lutte contre les MTN.

Une façon de mettre cela en œuvre consiste à créer un Comité directeur du PPP lié au ministère de la Santé et à la direction du programme de lutte contre les MTN. Ce comité peut élaborer une stratégie et des outils pour les partenariats du secteur privé avec des organisations de mise en œuvre capables de gérer efficacement les ressources.

Les principales fonctions du comité directeur du PPP sont les suivantes :

- **Identification et sélection des partenaires** : Mettre en place un processus transparent et crédible pour identifier et classer par catégorie les partenaires de mise en œuvre recommandés, et tenir à jour une base de données notée pour l'appariement des donateurs et des partenaires.
- **Supervision technique** : Soutenir un comité consultatif technique chargé d'examiner les propositions et de les mettre en relation avec des partenaires de mise en œuvre compétents, si nécessaire.
- **Suivi et Évaluation** : Désigner une fonction de suivi externe pour suivre les performances à l'aide d'indicateurs clairs.
- **Reconnaissance des champions du secteur privé** : Le comité pourrait créer une dynamique en reconnaissant publiquement les contributions du secteur privé, par le biais de communiqués de presse et d'événements, de symposiums couverts par les médias et de cérémonies de remise de prix. Le fait d'engager une personnalité publique populaire (telle que la Première Dame ou un chef d'entreprise de renom) pour soutenir ces événements peut accroître leur visibilité.

Un Comité directeur du PPP peut également mener des actions stratégiques pour mobiliser le soutien du secteur privé. Par exemple, il peut :

- Mener des actions de sensibilisation et de promotion auprès des dirigeants du secteur privé, des organisations, des communautés de la diaspora et des philanthropes individuels.
- Recruter des partenaires stratégiques et des champions pour promouvoir la participation.
- Adopter des modèles d'investissement tels que les fonds de contrepartie entre les donateurs du secteur privé et les programmes de développement, ou les plateformes de transfert d'argent par téléphone mobile.
- Faciliter les incitations au secteur privé et d'autres mécanismes de financement innovants, notamment des exonérations ou des réductions d'impôts.

PLEINS FEUX SUR LES PPP POUR LA PRÉVENTION DU PALUDISME

L'initiative Zéro Palu ! Les Entreprises s'engagent, pilotée entre 2020 et 2021 par le groupe Ecobank, en collaboration avec le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme et Speak Up Africa, a mobilisé le secteur privé africain pour soutenir la lutte contre le paludisme. Entre 2021 et 2024, 59 entreprises ont contribué par des dons en nature et en espèces à hauteur de 6 millions de dollars US, représentant un éventail diversifié de secteurs économiques (exploitation minière, construction, médias, industrie pharmaceutique, etc.), ainsi que les tailles d'entreprises, avec des contributions individuelles allant de quelques centaines de dollars à plus d'un million de dollars US.

L'engagement du secteur privé dans la lutte contre le paludisme au Ghana a commencé bien avant 2020 et s'est poursuivi sur plusieurs années. En 2018, le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) du Ghana était confronté à un déficit de financement de 320 millions de dollars US dans son plan stratégique 2014-2020. Pour y remédier, avec le soutien d'un Projet triennal de prévention du paludisme dans le secteur privé financé par le Royaume-Uni et mis en œuvre par le Johns Hopkins Center for Communication Programs, le projet a encouragé les entreprises à investir dans la prévention du paludisme pour leur personnel.

Grâce à ce soutien, le Ghana a accru la visibilité des contributions du secteur privé et a engagé davantage de partenaires dans la lutte contre le paludisme, notamment Ecobank et des entreprises des secteurs minier, énergétique, pharmaceutique et des télécommunications. Parmi les initiatives clés figuraient un Comité directeur du PPP dirigé par le secteur privé, mis en place pour faciliter la mobilisation des ressources et permettre aux entreprises expérimentées dans la lutte contre le paludisme, telles qu'AngloGold Ashanti, de partager leurs meilleures pratiques avec de nouveaux partenaires [37].

Parmi les parties prenantes potentielles d'un Comité directeur du PPP, on peut inclure :

- **Les Chefs d'entreprise** : Employeurs, associations industrielles, chambres de commerce, fondations privées, dirigeants d'organisations membres du secteur privé telles que les chambres de commerce ou les associations minières, agroalimentaires et bancaires, etc.
- **Le Gouvernement** : Responsables du programme de lutte contre les MTN et principaux fonctionnaires des ministères de la santé, des finances, du commerce et de collectivités locales ; Représentants des ministères concernés par la santé et l'environnement ; Cabinet du Président et Cabinet de la Première Dame, etc.

- **La Société civile et milieu universitaire** : Partenaires de mise en œuvre dotés d'une expertise dans le domaine des MTN, responsables universitaires et représentants d'instituts de recherche dotés d'une expertise dans le domaine des MTN, etc.
- **Les autres acteurs influents** : Comités d'intérêt public, autorités municipales, etc.



Voir l'outil E : pour une liste de contrôle sur la mise en place d'un Comité directeur du PPP.

OUTILS POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES MTN

OUTIL A : ÉVALUER LES OPPORTUNITÉS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE PAYS

Il est important d'évaluer de manière critique l'impact, les avantages et les inconvénients potentiels de ces PPP afin de s'assurer qu'ils servent véritablement les populations souffrant de MTN.

DIRECTIVES

- Commencez par réfléchir/dresser une liste libre des partenaires potentiels en vous basant sur ce que vous savez déjà, espérez ou croyez à leur sujet.
- Collectez autant d'informations que possible sur chacun des partenaires potentiels à partir de rapports, d'articles, d'Internet et de vos contacts.
- Répondez aux questions au mieux de vos capacités. Si nécessaire, interrogez d'autres parties prenantes clés qui connaissent bien les réseaux public-privé.
- Utilisez ces informations pour élaborer une stratégie d'engagement du secteur privé.

| Question | Réponse (À compléter) |
|--|-----------------------|
| Quelles sont les entreprises les plus puissantes/les plus riches de votre pays et quelles causes sociales ou de santé publique les intéressent ? | |
| Quelles entreprises se trouvent dans des régions à forte prévalence de MTN ? | |
| Quels sont les objectifs de ces entreprises, en particulier dans le domaine dans lequel vous souhaitez collaborer ? | |
| Comment un partenariat pour l'élimination des MTN pourrait-il contribuer à ces objectifs ? | |
| En quoi l'activité principale ou l'expertise des entreprises est-elle liée au programme et à ses objectifs ? | |
| Quels avantages les entreprises pourraient-elles tirer de ce partenariat à court, moyen ou long terme ? | |

| Question | Réponse (À compléter) |
|--|-----------------------|
| Les entreprises peuvent-elles travailler dans l'environnement politique/réglementaire dans lequel le programme fonctionne ? | |
| Le programme peut-il s'adapter aux exigences de la structure, des obligations légales et de la culture des entreprises ? | |
| Le Directeur général (PDG) ou les cadres supérieurs ont-ils consacré du temps à une question sanitaire ou sociale ? | |
| Comment ces entreprises pourraient-elles contribuer à la prévalence des MTN ? Disposez-vous de preuves à l'appui ? | |
| Quelles sont les activités en matière de santé que l'entreprise mène seule ou avec d'autres partenaires, le cas échéant ? | |
| L'entreprise ou sa direction a-t-elle déjà travaillé avec d'autres partenaires potentiels ou le gouvernement ? Les dirigeants siègent-ils aux Conseils d'administration d'autres organisations pertinentes ? | |
| Quelles interventions contre les MTN ont spécifiquement besoin du soutien financier du secteur privé ? | |
| Dans quelle mesure est-il possible d'impliquer le secteur privé dans le financement de ces interventions contre les MTN ? | |
| Quels sont les défis liés à l'implication du secteur privé dans la lutte contre les MTN ? Que leur demandez-vous de faire ? | |

OUTIL A : ÉVALUER LES OPPORTUNITÉS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE PAYS

| Question | Réponse (À compléter) |
|--|-----------------------|
| Quels autres types d'expertise ou de soutien en nature souhaiteriez-vous obtenir des entreprises de votre pays pour intensifier les interventions contre les MTN ? | |
| Quels acteurs devraient être impliqués ? | |
| Quelles coalitions du secteur privé, telles que des chambres de commerce, existent ? | |
| Comment contribuent-elles à l'élimination des MTN ou à d'autres domaines de la santé ? | |
| Quelles données existent sur l'impact des MTN sur la productivité des travailleurs dans votre pays (par exemple, le rendement sur investissement) ? | |
| Comment les entreprises, les universités, la société civile, les organismes de recherche et autres peuvent-ils soutenir le programme de collecte de données ? | |

OUTIL B : ACCORDER LA PRIORITÉ AUX PARTENAIRES DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE PAYS

DIRECTIVES

Utilisez les critères suivants pour présélectionner les organisations qui pourraient convenir au partenariat proposé.

| Société (À compléter) | Critères | Question | Réponse (À compléter) |
|--------------------------|--|--|--------------------------|
| | Activité principale | L'organisation dispose-t-elle de l'expertise ou des ressources (par exemple, infrastructure, systèmes, technologie) nécessaires pour répondre aux besoins du programme ? | |
| | Prévalence | L'entreprise intervient-elle dans des zones où les MTN sont répandues ? | |
| | Impacts | Les pratiques de l'entreprise contribuent-elles d'une quelconque manière à la prévalence des MTN ? | |
| | Priorités | L'organisation intervient-elle dans les zones où le programme présente des lacunes et des priorités ? | |
| | RSE, affaires d'entreprise ou fondation d'entreprise | L'organisation a-t-elle déjà investi dans la santé ? | |
| | | L'organisation possède-t-elle ou parraine-t-elle des initiatives (club de jeunes, équipe sportive ou autre) qui pourraient contribuer à la création de la demande ou constituer une bonne plateforme pour celle-ci ? | |

OUTIL C : IDENTIFIER LES PRINCIPAUX ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ

DIRECTIVES

Ensuite, identifiez les personnes qui doivent être impliquées, évaluez leur niveau d'influence sur les décisions et réfléchissez à la manière dont les différents acteurs peuvent être mis en relation pour créer un impact collectif. Il est tout aussi important de comprendre **comment ces acteurs sont influencés**. Envisagez des questions telles que :

- Comment l'opinion publique et les médias influencent-ils leurs décisions ?
- Quel est l'impact des dirigeants du secteur public, des chefs religieux ou des organisations similaires sur leurs choix ?
- Lorsque les informations sont limitées, qui pouvez-vous interroger pour obtenir une image plus claire de ces dynamiques ?

Réfléchir à ces questions vous aidera à clarifier les implications pour votre stratégie de plaidoyer. Utilisez la fiche de travail pour répertorier systématiquement chaque catégorie de partie prenante, son rôle, des exemples de personnes correspondant à chaque catégorie et les individus ou institutions susceptibles de jouer le rôle le plus important dans la conduite du changement.

| Partie prenante | Exemples | Rôle dans la proposition d'élimination des MTN | Niveau d'influence (1-5) |
|---|---|---|--------------------------|
| Directeur Général | N/A | En fonction de l'entreprise, examine et approuve la proposition. | |
| Responsable des relations humaines | N/A | En fonction de l'entreprise, examine la proposition afin de déterminer son applicabilité au financement d'interventions sur le lieu de travail. | |
| Directeur de la responsabilité sociale des entreprises (le cas échéant) | N/A | En fonction de l'entreprise, examine et approuve la proposition de financement des activités de la RSE. | |
| Champions | Dirigeants du secteur privé, célébrités, premières dames, ambassadeurs, politiciens, chefs religieux, chefs, etc. | Ont accès aux principaux décideurs des entreprises et/ou exercent une influence sur eux, sont bien connus et respectés. | |
| Experts | Instituts de recherche, universités, etc. | Peut fournir des preuves que la question est pertinente pour les décideurs. | |
| Bénéficiaires | Travailleurs, familles, communautés, etc. | A le droit de vivre sans MTN et peut servir d'exemple du fardeau des MTN. | |

OUTIL D : DRESSER UNE LISTE DE CONTACTS DES PARTIES PRENANTES CLÉS DU SECTEUR PRIVÉ

DIRECTIVES

Utilisez le tableau suivant pour conserver une liste restreinte des entreprises du secteur privé que vous souhaitez impliquer.

| Nom de l'entreprise | Siège social | Interventions (lieu) | Nom(s) du/ des contact(s) | Coordonnées du/ des contact(s) | Activité principale | Intérêts/activités actuels ou passés dans le domaine de la RSE | Notes |
|---------------------|--------------|----------------------|---------------------------|--------------------------------|---------------------|--|-------|
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

OUTIL E : LISTE DE CONTRÔLE POUR LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DIRECTEUR DU PPP POUR LES MTN

DIRECTIVES

La mise en place d'un Comité directeur du PPP pour les MTN sera différente pour chaque pays ; toutefois, pour commencer, pensez à utiliser cette liste de contrôle comme guide.

LANCER LE COMITÉ DIRECTEUR DU PPP

- Élaborer des documents définissant l'objectif du Comité directeur du PPP pour les MTN et présenter les raisons pour lesquelles ils sont nécessaires (voir ci-dessus).
- Rencontrer les autorités du ministère de la Santé ou d'autres autorités sanitaires pour discuter de la mise en place du Comité directeur du PPP.
- Identifier qui doit lancer le comité (généralement le gouvernement, souvent par le biais du ministère de la Santé et/ou du ministère des Finances).
- Dresser une liste des parties prenantes qui représenteraient les principaux membres du Comité directeur du PPP, par exemple : des chefs d'entreprise ; des responsables ministériels des finances, du commerce et des collectivités locales ; des dirigeants d'organisations du secteur privé telles que les chambres de commerce ou les associations minières, agro-industrielles et bancaires ; et des représentants des ministères de la santé et de l'environnement concernés.

DÉFINIR LE LEADERSHIP

- Identifier un président (généralement un haut fonctionnaire, par exemple un fonctionnaire du ministère de la Santé ayant une expertise en matière de MTN ou un mandataire [p. ex., un représentant de l'OMS] et un dirigeant du secteur privé).

DÉFINIR LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS ET LES PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

- Élaborer une illustration de la structure du PPP et des mécanismes recommandés qui doivent être mis en place pour augmenter les ressources consacrées à l'élimination des MTN par le biais des secteurs public et privé.
- Envisager la participation d'experts juridiques, financiers, techniques et réglementaires.
- Définir la fréquence des réunions.
- Définir les procédures de vote (consensus ou majorité).
- Préciser les décisions nécessitant l'approbation du comité.

ÉLABORER UN CADRE DE GOUVERNANCE ET DES TERMES DE RÉFÉRENCE

Élaborer des termes de référence comprenant :

- La mission et les objectifs
- Les rôles et responsabilités des membres
- Les processus de prise de décision et le quorum
- La fréquence et les protocoles des réunions
- Les mécanismes de règlement de conflits

GÉRER ET ASSISTER AUX RÉUNIONS

- Planifier des réunions régulières (trimestrielles ou bimestrielles)
- Diffuser l'ordre du jour à l'avance
- Conserver des procès-verbaux détaillés et les mesures à prendre
- Assister régulièrement aux réunions et diffuser les procès-verbaux des réunions avec les décisions et les mesures de suivi pour la prochaine réunion.

SUIVRE ET ÉVALUER

- Élaborer des indicateurs de performance clés (IPC) pour évaluer l'efficacité du comité et les résultats des initiatives.
- Réviser et ajuster régulièrement les stratégies en fonction des données de performance.
- Assurer une communication transparente grâce à des rapports et des mises à jour périodiques.

OUTIL F : DÉFINIR DES OBJECTIFS DE PLAIDOYER POUR L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

DIRECTIVES

Prendre en compte les exemples d'objectifs et de sous-objectifs ci-dessous et remplir les tableaux afin de définir des objectifs et des sous-objectifs adaptés à chaque pays.

Exemple Objectif 1

Augmenter de 10 % les contributions du secteur privé afin de combler les lacunes dans le financement de l'élimination des MTN (environ 1 million USD) pour la période 20XX à 20XX.

Exemple Sous-objectif 1.1

Soutenir un partenariat public-privé (PPP) pour le financement des MTN [mois, année].

| | |
|--------|---|
| 1.1.1 | Créer un Comité directeur PPP pour les MTN en relation avec le ministère de la Santé. |
| 1.1.2 | Recruter un président du Comité directeur du PPP pour les MTN d'ici [mois, année]. |
| 1.1.3 | Élaborer et diffuser les termes de référence du Comité directeur du PPP d'ici [mois, année]. |
| 1.1.4 | Apporter un soutien pour renforcer le dialogue avec le ministère des Finances afin d'aider les entreprises à bénéficier de crédits d'impôt et/ou d'exonérations fiscales pour leurs investissements dans les MTN. |
| 1.1.5 | Élaborer et soumettre une proposition aux bailleurs de fonds afin de financer un Secrétariat PPP et des activités de plaidoyer visant à créer un environnement plus propice aux investissements du secteur privé dans les MTN, pour la période 20XX à 20XX. |
| 1.1.6 | Élaborer un aperçu des options d'investissement du secteur privé pour combler les lacunes dans la lutte contre les MTN. |
| 1.1.7 | Réaliser une cartographie du secteur privé et des philanthropes afin d'élaborer une liste plus complète des donateurs potentiels. |
| 1.1.8 | Faire appel à l'ALMA ou à d'autres partenaires pour explorer, au niveau des chefs d'État, des ministres et des parlements, le potentiel d'investissement du secteur privé pour combler les lacunes en matière de MTN. |
| 1.1.9 | Participer aux réunions trimestrielles du Comité directeur du PPP et à d'autres réunions du PPP, le cas échéant. |
| 1.1.10 | Promouvoir le Comité directeur du PPP auprès des entreprises du secteur privé et d'autres donateurs |

Exemple Sous-objectif 1.2

Au moins [nombre] entreprises combler au moins [montant] des lacunes en matière de MTN et d'autres opportunités d'investissement identifiées avant [mois, année].

Les priorités stratégiques seront axées sur l'évaluation, l'obtention et le partage de données probantes sur les investissements du secteur privé dans l'élimination des MTN et la promotion des investissements efficaces. Principales activités pour ce sous-objectif en coordination avec le ministère de la Santé :

| | |
|-------|--|
| 1.2.1 | Développer et diffuser des outils de plaidoyer tels que des analyses de rentabilité, des brochures et des présentations PowerPoint qui mettent en avant les avantages d'investir dans les lacunes dans la lutte contre les MTN. |
| 1.2.2 | Élaborer des propositions du secteur privé qui mettent en avant les données des analyses de rentabilité et promeuvent les options de financement de la lutte contre les MTN afin d'offrir un choix d'investissements pour les interventions. |
| 1.2.3 | Recruter un champion dans les secteurs des affaires, de la politique et de l'industrie du spectacle afin de promouvoir les investissements du secteur privé. |

OUTIL F : DÉFINIR DES OBJECTIFS DE PLAIDOYER POUR L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

| | |
|--------|--|
| 1.2.4 | Mobiliser des dirigeants gouvernementaux de haut niveau (par exemple, la Première dame ou le Président) afin de convoquer les directeurs financiers du secteur privé pour examiner comment ils peuvent combler les lacunes et intégrer leurs efforts dans une stratégie plus large. |
| 1.2.5 | Réunir des experts en MTN afin d'examiner les investissements dans la lutte contre les MTN sous l'angle du financement basé sur la performance afin d'attirer les investissements du secteur privé. |
| 1.2.6 | Inciter les donateurs à envisager un programme de fonds de contrepartie avec le secteur privé. |
| 1.2.7 | Élaborer des cadres d'élimination des MTN pour différents secteurs afin de mettre en œuvre de petits projets à grande échelle sous l'autorité du ministère de la Santé (p. ex., en imposant des obligations par l'intermédiaire des chambres professionnelles et en encourageant l'expansion). |
| 1.2.8 | Élaborer une liste d'opportunités d'investissement pour le secteur privé afin de combler les lacunes en matière de MTN, ainsi que des modèles susceptibles d'intéresser les entreprises. |
| 1.2.9 | Mener au moins [nombre] activités médiatiques par an pour promouvoir les investissements du secteur privé. |
| 1.2.10 | Organiser au moins [nombre] événements de sensibilisation par an pour reconnaître les contributions du secteur privé et plaider en faveur d'un soutien spécifique. |
| 1.2.11 | Élaborer et diffuser [nombre] études de cas par an montrant l'efficacité des investissements. |

Modèle Sous-objectif 1.1 (À compléter)

Au moins [nombre] entreprises combler au moins [montant ?] des lacunes en matière de MTN et d'autres opportunités d'investissement identifiées avant [date].

Les priorités stratégiques seront axées sur l'évaluation, l'obtention et le partage de données probantes sur les investissements du secteur privé dans l'élimination des MTN et la promotion des investissements efficaces. Principales activités pour ce sous-objectif en coordination avec le ministère de la Santé :

| | |
|--------|--|
| 1.1.1 | |
| 1.1.2 | |
| 1.1.3 | |
| 1.1.4 | |
| 1.1.5 | |
| 1.1.6 | |
| 1.1.7 | |
| 1.1.8 | |
| 1.1.9 | |
| 1.1.10 | |

Modèle Sous-objectif 1.2 (À compléter)

Au moins [nombre] entreprises comblent au moins [montant ?] des lacunes en matière de MTN et d'autres opportunités d'investissement identifiées avant [date].

Les priorités stratégiques seront axées sur l'évaluation, l'obtention et le partage de données probantes sur les investissements du secteur privé dans l'élimination des MTN et la promotion des investissements efficaces. Principales activités pour ce sous-objectif en coordination avec le ministère de la Santé :

| | |
|--------|--|
| 1.2.1 | |
| 1.2.2 | |
| 1.2.3 | |
| 1.2.4 | |
| 1.2.5 | |
| 1.2.6 | |
| 1.2.7 | |
| 1.2.8 | |
| 1.2.9 | |
| 1.2.10 | |

OUTIL G : ÉLABORER UNE ANALYSE DE RENTABILITÉ ET UN GUIDE DE COMMUNICATION

DIRECTIVES

Comme indiqué précédemment, pour impliquer le secteur privé dans les efforts d'élimination des MTN, il faut lutter contre l'idée selon laquelle les MTN relèvent uniquement de la responsabilité des pouvoirs publics. Les actions de sensibilisation doivent mettre l'accent sur les incitations commerciales, telles que le retour sur investissement, les gains de productivité, la réduction de l'absentéisme, les relations publiques positives et les relations avec d'autres décideurs. Les entreprises intervenant dans des zones fortement touchées ou endémiques, y compris celles dont les activités peuvent contribuer involontairement à la propagation de la maladie, peuvent ne pas reconnaître ou admettre leur rôle dans le fardeau des MTN. Les défenseurs doivent faire preuve de prudence, car suggérer qu'une entreprise cause du tort peut se retourner contre eux et conduire à un rejet ou à une attitude défensive. Dans le même temps, l'engagement peut être présenté comme une occasion de soutenir les communautés touchées et de renforcer la bonne volonté. Mettre l'accent sur « l'intérêt personnel éclairé » parallèlement à la responsabilité sociale des entreprises augmente la probabilité que les entreprises prennent des mesures significatives une fois qu'elles ont compris l'impact des MTN sur leurs activités, leurs employés et les communautés environnantes.

Vous trouverez ci-dessous des exemples de messages susceptibles de contribuer à élaborer une bonne analyse de rentabilité. Si certaines informations peuvent étayer l'analyse de rentabilité lorsque les données spécifiques à un pays ne sont pas disponibles, il est essentiel que chaque pays adapte l'analyse de rentabilité en utilisant ses propres données.

| Catégorie | Message au niveau mondial | Message adapté au niveau national (À compléter) |
|-----------------------------------|--|---|
| Le fardeau des MTN en Afrique | L'Afrique supporte 40 % du fardeau mondial des MTN, un groupe de 21 maladies infectieuses qui se développent dans les régions où les conditions d'assainissement sont mauvaises, l'eau insalubre et l'accès aux soins de santé limité [38]. | |
| Impacts sur le revenu des ménages | Le coût économique des MTN est élevé pour les ménages touchés. La perte de revenus des ménages due aux dépenses de santé à leur charge et à la perte de salaires liée aux MTN est estimée à au moins 33 milliards de dollars (USD) par an [39]. | |
| Impacts sur l'économie | Dans l'ensemble, les avantages de l'éradication des MTN pour les personnes touchées, en termes d'économies réalisées sur les dépenses de santé à la charge des patients et de perte de productivité, vont dépasser 342 milliards USD entre 2015 et 2030 [40]. | |
| Impacts sur la productivité | Certaines des MTN les plus répandues, notamment la filariose lymphatique, la cécité des rivières (onchocercose), la bilharziose et les helminthiases transmises par le sol, sont responsables d'une perte de productivité annuelle moyenne d'environ 29 % chez les personnes atteintes de ces maladies par rapport aux personnes non infectées [41]. | |
| Impacts sur le genre | Le fardeau de certaines MTN pèse de manière disproportionnée sur les femmes et les filles. Par exemple, en raison de leur contact étroit avec les enfants, les femmes sont deux à quatre fois plus susceptibles de développer un trichiasis trachomateux et sont jusqu'à quatre fois plus souvent aveugles que les hommes [42]. | |
| Impacts sur le genre | Comme les femmes et les filles assurent les deux tiers de la collecte d'eau dans le monde, elles courent un risque plus élevé de développer la schistosomiase dans les zones endémiques [43]. | |

OUTIL G : ÉLABORER UNE ANALYSE DE RENTABILITÉ ET UN GUIDE DE COMMUNICATION

| Catégorie | Message au niveau mondial | Message adapté au niveau national (À compléter) |
|--|---|--|
| Liens avec le changement climatique | Les phénomènes météorologiques extrêmes mettent à rude épreuve les systèmes de santé fragiles. Ils favorisent la propagation des vecteurs de maladies dans de nouvelles zones géographiques, sollicitent les systèmes de surveillance et modifient les lieux et la fréquence d'exposition des populations aux MTN [44-45] | |
| Succès en matière d'élimination | L'investissement dans les MTN est une réussite mondiale en matière de développement. En juillet 2025, 57 pays avaient éliminé au moins une MTN. Huit de ces pays ont été validés rien qu'en 2022, ce qui montre que des progrès sont possibles [46] | |
| Pourquoi investir : des avantages cumulés | Investir dans des programmes de lutte contre les MTN a un effet d'entraînement sur la société. Cela conduit à de meilleurs résultats en matière d'éducation, de santé et d'emploi, et transforme des vies et des communautés. Cela contribue également à réduire les inégalités entre les sexes, la stigmatisation ainsi que la mortalité et la morbidité évitables [47]. | |
| Pourquoi investir : rentabilité | L'investissement est considéré comme un « meilleur achat » en matière de développement et génère un retour sur investissement significatif. Une étude de cas sur l'investissement pour éliminer les MTN a estimé que la chimiothérapie préventive apportait aux personnes touchées un bénéfice net estimé à environ 25 USD pour 1 USD investi [48-49]. | |
| Pourquoi investir : c'est simple | De nombreuses mesures de lutte contre les MTN reposent sur des interventions simples qui peuvent être mises en œuvre par des non-spécialistes, ce qui rend possible une intervention au niveau communautaire [50] | |
| Pourquoi investir : gains de productivité | Une étude commandée par The END Fund a montré que le Nigeria pourrait gagner 19 milliards de dollars US environ, grâce à une augmentation de la productivité [51]. | |
| Pourquoi investir : réduction de la mortalité infantile | Une étude contrôlée par placebo réalisée en 2018, dans laquelle des doses d'azithromycine ont été administrées deux fois par an à un groupe, a révélé que le taux de mortalité infantile avait baissé de 14 % dans l'ensemble des trois pays d'Afrique subsaharienne participant à l'étude [52]. | |
| Pourquoi investir : renforcement de l'éducation et du capital humain | Une étude a montré comment le déparasitage favorise la fréquentation scolaire et les fonctions cognitives à long terme. Au Kenya, l'absentéisme scolaire a été réduit de près de 20 % et la durée de la scolarité des enfants a été prolongée [53]. | |
| Pourquoi investir : renforcement de l'égalité des sexes | Le fardeau de certaines MTN pèse de manière disproportionnée sur les femmes et les filles. Par exemple, environ 56 millions de filles et de femmes en Afrique subsaharienne sont affectées par la schistosomiase féminine, ce qui augmente le risque de contracter le VIH et le VPH et menace la santé sexuelle et génésique [54]. | |

OUTIL H : DÉVELOPPER DES RELATIONS ET DES OPPORTUNITÉS D'ENGAGEMENT

DIRECTIVES

Une fois que vous avez dressé une liste restreinte d'entreprises à approcher, identifié les objectifs d'engagement du secteur privé et préparé une analyse de rentabilité avec des messages ciblés, réfléchissez à des stratégies pour engager des partenaires potentiels et établir des relations en coulisses.

Les résultats du plaidoyer dépendent en grande partie des relations que les défenseurs développent avec les décideurs. Les experts en plaidoyer suggèrent trois façons de se rapprocher des décideurs :

- Établir des points d'entrée : Identifiez ce que vous avez en commun avec les décideurs que vous souhaitez approcher. Des valeurs et des objectifs communs peuvent faciliter l'établissement d'une relation de confiance.
- Organiser une réunion : Une réunion directe avec un décideur est l'occasion de lui transmettre votre message en bénéficiant de toute son attention.
- L'inviter à vous rendre visite : Même si le décideur ne vient pas, un membre de son équipe pourrait se présenter. Traitez le personnel avec le même respect et la même attention que vous accorderiez au décideur.

Les décideurs sont plus enclins à rencontrer et à écouter des personnes qu'ils connaissent déjà et en qui ils ont confiance. Si toutefois vous devez approcher quelqu'un que vous n'avez jamais rencontré auparavant, il existe tout de même des moyens d'organiser une réunion de plaidoyer efficace. Les commerciaux passent souvent quelques minutes à établir une bonne relation avec leurs clients avant de se concentrer sur la vente elle-même.

Voici quelques exemples d'opportunités de plaidoyer pour le secteur privé :

- Visites sur le terrain dans les communautés touchées par les MTN et les centres de santé fournissant des services liés aux MTN – particulièrement efficaces pour les responsables RSE qui peuvent constater de leurs propres yeux l'impact des MTN sur les populations des communautés environnantes
- Cérémonies de remise de prix récompensant des leaders pour leurs efforts en faveur de l'élimination des MTN.
- Symposium d'affaires sur le thème des MTN afin de mettre en avant l'impact économique des MTN, de récompenser les leaders actifs et de fournir une plateforme pour les partenariats public-privé.
- Expositions photographiques lors d'événements publics afin de susciter des discussions sur les conséquences des MTN, complétées par des discours publics de champions sur les solutions possibles.
- Campagnes de lettres de dirigeants nationaux (par exemple, chefs d'État) à l'attention des dirigeants du secteur privé les exhortant à soutenir l'intensification des interventions contre les MTN.

Remplir le tableau ci-dessous afin d'établir une liste de réunions et d'opportunités de plaidoyer qui permettront de nouer des relations avec le secteur privé et de le mobiliser.

| Date | Objectif de plaidoyer | Événement de plaidoyer | Lieu | Public cible | Champions | Messages clés |
|------|-----------------------|------------------------|------|--------------|-----------|---------------|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

OUTIL I : ÉLABORER UN PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION POUR L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

DIRECTIVES

À l'aide des conseils fournis dans la *Partie I : Cadre de Plaidoyer de Kikundi sur les Maladies Tropicales Négligées : Les Fondements*, élaborer des indicateurs spécifiques pour votre stratégie d'engagement du secteur privé.

Tableau des exemples d'indicateurs et de catégories

| Type d'indicateur | Exemples | Indicateurs adaptés (À compléter) |
|--------------------------|--|-----------------------------------|
| Indicateurs d'intrants | <ul style="list-style-type: none">■ Champions des MTN■ Financement des activités de plaidoyer en faveur de la lutte contre les MTN■ Equipement | |
| Indicateurs d'extrait | <ul style="list-style-type: none">■ Lancement du Comité directeur du PPP■ Nombre de propositions du secteur privé élaborées pour les entreprises■ Nombre de réunions organisées avec les dirigeants du secteur privé concernant l'investissements dans les MTN■ Nombre d'événements de sensibilisation organisés pour reconnaître les dirigeants du secteur privé qui investissent dans la lutte contre les MTN | |
| Indicateurs de résultats | <ul style="list-style-type: none">■ Nombre d'entreprises du secteur privé finançant l'intensification de l'élimination des MTN | |

RÉFÉRENCES

- Goh M, Hotez P. *Averting collapse: Reimagining the NTDs ecosystem through G20 health diplomacy and science innovation* (Éviter l'effondrement : réimaginer l'écosystème des MTN grâce à la diplomatie de la santé du G20 et à l'innovation scientifique). *Microbes Infect.* 2025 ;105547. doi:10.1016/j.micinf.2025.105547
- Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique. Des progrès prometteurs dans la lutte contre les maladies tropicales négligées en Afrique. 30 janvier 2022, consulté le 12 septembre 2025. <https://www.afro.who.int/news/promising-progress-neglected-tropical-diseases-africa>
- Okeke IN, Daini OA, Fajolu IB, Adeniji JA, Adebayo AS, Falade AG. *Addressing neglected tropical diseases in Africa: a health equity perspective*. (Lutte contre les maladies tropicales négligées en Afrique : une perspective d'équité sanitaire) *Int Health.* 2023 ;15(4):345–351. doi:10.1093/inthealth/ihad045
- Uniting to Combat Neglected Tropical Diseases. *River blindness (onchocerciasis)* (Cécité des rivières (onchocercose)). Uniting to Combat Neglected Tropical Diseases. Consulté le 12 septembre 2025. <https://unitingtocombatntds.org/en/neglected-tropical-diseases/disease-directory/River-blindness-onchocerciasis/>
- Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique. *Lymphatic filariasis* (Filariose lymphatique). Organisation mondiale de la santé. Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.afro.who.int/health-topics/lymphatic-filariasis>
- Organisation mondiale de la santé. Observatoire de la santé mondiale. Pas de date. Consulté le 11 septembre 2025. <https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/human-african-trypanosomiasis>
- Organisation mondiale de la santé. *Steady progress towards elimination, eradication of neglected tropical diseases* (Progrès réguliers vers l'élimination, l'éradication des maladies tropicales négligées). Genève : OMS ; n.d. Consulté le 11 septembre 2025. <https://www.afro.who.int/publications/steady-progress-towards-elimination-eradication-neglected-tropical-diseases>
- Gates Foundation. *Neglected Tropical Diseases* (Maladies tropicales négligées). Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.gatesfoundation.org/our-work/programs/global-health/neglected-tropical-diseases>
- Uniting to Combat Neglected Tropical Diseases. *The case for investing in neglected tropical diseases* (Arguments en faveur de l'investissement dans les maladies tropicales négligées). Consulté le 11 septembre 2025 : <https://unitingtocombatntds.org/en/neglected-tropical-diseases/invest-in-neglected-tropical-diseases/>
- Fitzpatrick C, Nwankwo U, Lenk E, et al. *An investment case for ending neglected tropical diseases* (Arguments en faveur de l'investissement pour mettre fin aux maladies tropicales négligées). In: *Major Infectious Diseases*. 3ème éd. Washington, DC : Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale ; 2017 : Chapitre 17.
- Sawyer SG. *Occupational health risk factors for schistosomiasis* (Facteurs de risque pour la santé au travail liés aux schistosomies). *Research Days 2015*. Publié en 2015. Consulté le 12 septembre 2025. https://hsrc.himmelfarb.gwu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1002&context=researchdays_2015
- Aula OP. *Schistosomiasis with a focus on Africa* (Schistosomiase avec un accent sur l'Afrique). *Parasite Epidemiol Control.* 2021 ; 16:e00101. doi:10.1016/j.parepi.2021.e00101
- Organisation mondiale de la santé. *Dracunculiasis (Guinea-worm disease)* (Dracunculose (Maladie du ver de Guinée)). Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/dracunculiasis-%28guinea-worm-disease%29>
- Ministère la Santé, Kenya. *Kenya National Strategic Plan for Control of Neglected Tropical Diseases* (Plan stratégique national du Kenya pour le contrôle des maladies tropicales négligées), 2016–2020. Nairobi, Kenya : Ministère de la Santé ; 2016.
- El-Khoby M, El-Sayed H, El-Sherbiny M, et al. Schistosomiasis en Egypte : impact de l'irrigation et de la gestion de l'eau. *J Egypt Soc Parasitol.* 2000 ;30(3):781–791.
- Johnson PD, Stinear TP, Small PLC, et al. *Buruli ulcer (Mycobacterium ulcerans infection)* (Ulcère de Buruli (Infection à Mycobacterium ulcerans)) *Lancet Infect Dis.* 2005;5(1):1–13. doi:10.1016/S1473-3099(04)01299-4
- Welburn SC, Picozzi K, Fèvre EM, et al. *The animal-human interface in the transmission of African trypanosomiasis* (L'interface animal-humain dans la transmission de la trypanosomiase africaine). *Trends Parasitol.* 2009 ;25(11):512–518. doi:10.1016/j.pt.2009.07.004
- Centres pour le contrôle et la prévention des maladies. À propos des helminthes transmis par le sol. Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.cdc.gov/sth/about/index.html>
- Kretzschmar JP, Agyemang-Duah W, Osei-Yeboah J, et al. *The incidence, intensity, and risk factors for soil-transmitted helminth infections among residents of periurban communities in Ghana* (L'incidence, l'intensité et les facteurs de risque des infections à helminthes transmises par le sol chez les résidents des communautés périurbaines au Ghana). *Parasite Epidemiol Control.* 2021;13:e00203. doi:10.1016/j.parepi.2021.e00203
- Organisation mondiale de la santé. *Striving to eliminate NTDs in the WHO African Region* (S'efforcer d'éliminer les maladies tropicales négligées dans la Région Afrique de l'OMS). Publié en août 2023. Consulté le 12 septembre 2025. https://www.afro.who.int/sites/default/files/2023-08/033_WHO-AFRO_Era-of-Transformation_NTDs_A4_P_Complete%20document.pdf
- Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique. *Ending the neglect: lessons from a decade of success in responding to neglected tropical diseases* (Mettre fin à la négligence : les leçons d'une décennie de succès dans la riposte aux maladies tropicales négligées). Publié en août 2023. Consulté le 12 septembre 2025. https://www.afro.who.int/sites/default/files/2023-08/Ending_neglect_NTD_2022.pdf
- Ibid.
- Hotez PJ, Fenwick A, Savioli L, Molyneux DH. *Rescuing the bottom billion through control of neglected tropical diseases* (Sauver le milliard de personnes les plus pauvres grâce au contrôle des maladies tropicales négligées). *Lancet.* 2009;373:1570–1575. doi:10.1016/S0140-6736(09)60233-6
- Bonds MH, Keenan DC, Rohani P, Sachs JD. *Poverty trap formed by the ecology of infectious diseases* (Le piège de la pauvreté formé par l'écologie des maladies infectieuses). *Proc. R. Soc. Lond. B.* 2010;277:1185–1192. doi: 10.1098/rspb.2009.1778.
- Ngonghala CN, et al. *General ecological models for human subsistence, health and poverty* (Modèles écologiques généraux pour la subsistance humaine, la santé et la pauvreté). *Nat. Ecol. Evol.* 2017;1:1153–1159. doi: 10.1038/s41559-017-0221-8.
- Hotez PJ, Fenwick A, Savioli L, Molyneux DH. *Rescuing the bottom billion through control of neglected tropical diseases* (Sauver le milliard de personnes les plus pauvres grâce au contrôle des maladies tropicales négligées). *Lancet.* 2009;373:1570–1575. doi:10.1016/S0140-6736(09)60233-6.
- Carter MR, Barrett CB. *The economics of poverty traps and persistent poverty: an asset-based approach* (L'économie des pièges à pauvreté et de la pauvreté persistante : une approche basée sur les acquis). *J. Dev. Stud.* 2006;42:178–199.
- Barrett, C. B., Carter, M. R. & Chavas, J. *The Economics of Poverty Traps* (L'économie des pièges de la pauvreté) (Univ. Chicago Press, 2019).

- 29 Fitzpatrick C, Nwankwo U, Lenk E, et al. *An investment case for ending neglected tropical diseases* (Arguments en faveur de l'investissement pour mettre fin aux maladies tropicales négligées). In: Jamison DT, Breman JG, Measham AR, et al, eds. *Disease Control Priorities: Major Infectious Diseases* (Priorités en matière de lutte contre les maladies : principales maladies infectieuses). 3ème éd. Vol 5. Washington, DC : Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale ; 2017: Chapitre 17.
- 30 Banque mondiale. *The Onchocerciasis Control Program in West Africa: A Long-Term Commitment to Success* (Programme de lutte contre l'onchocercose en Afrique de l'Ouest : un engagement à long terme vers la réussite). Publié le 31 août 1991. Consulté le 12 septembre 2025. <https://documents.worldbank.org/curated/en/422141468768653052/The-Onchocerciasis-Control-Program-in-West-Africa-A-Long-Term-Commitment-to-Success>
- 31 Hotez PJ, Fenwick A, Savioli L, Molyneux DH. *Rescuing the bottom billion through control of neglected tropical diseases* (Sauver le milliard de personnes les plus pauvres grâce au contrôle des maladies tropicales négligées). *Lancet*. 2009;373:1570–1575. doi: 10.1016/S0140-6736(09)60233-6.
- 32 Ibid.
- 33 Ozier O. *Exploiting externalities to estimate the long-term effects of early childhood deworming* (Exploiter les externalités pour estimer les effets à long terme du déparasitage de la petite enfance). *Am. Econ. J. Appl. Econ.* 2018;10:235–262.
- 34 Rohr JR, Barrett CB, Civitello DJ, et al. *Emerging human infectious diseases and the links to global food production* (Maladies infectieuses humaines émergentes et leurs liens avec la production alimentaire mondiale). *Nat Sustain*. 2019;2(6):445–456. doi:10.1038/s41893-019-0293-3.
- 35 The END Fund. *Ending the Neglect: Cost-Benefit Analysis of Eliminating Neglected Tropical Diseases in Nigeria by 2030* (Mettre fin à la négligence : analyse coût-bénéfice de l'élimination des maladies tropicales négligées au Nigeria d'ici 2030). Publié le 22 mars 2023. Consulté le 12 septembre 2025. <https://endfund.org/ending-the-neglect-cost-benefit-analysis-of-eliminating-neglected-tropical-diseases-in-nigeria-by-2030/>
- 36 Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme. *Zero Malaria Business Leadership Initiative: a highly positive assessment 4 years on* (. Initiative « Zéro Palu » ! Les entreprises s'engagent : une évaluation très positive 4 ans après. Publié le 15 février 2024. Consulté le 12 septembre 2025. <https://endmalaria.org/news/zero-malaria-business-leadership-initiative-highly-positive-assessment-4-years>
- 37 Pallares G. Q&A: *How is Ghana engaging corporations in malaria control?* (Comment le Ghana engage-t-il les entreprises dans la lutte contre le paludisme ?) Devex. Publié le 10 juillet 2018. Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.devex.com/news/q-a-how-is-ghana-engaging-corporations-in-malaria-control-92743>
- 38 Djibo Y. *Ownership, voice, and action: Africa's fight against NTDs must be homegrown* (Appropriation, voix et action : la lutte de l'Afrique contre les MTN doit être locale). Speak Up Africa. Publié le 9 juin 2025. Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.speakupfrica.org/ownership-voice-and-action-africas-fight-against-ntds-must-be-homegrown/>
- 39 Organisation mondiale de la santé. *Ending the neglect: Lessons from a decade of success in responding to NTDs* (Mettre fin à la négligence : Leçons d'une décennie de succès dans la réponse aux MTN) . Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique ; Août 2023. Consulté le 12 septembre 2025. https://www.afro.who.int/sites/default/files/2023-08/Ending_neglect_NTD_2022.pdf
- 40 Ibid
- 41 Organisation mondiale de la santé. *Justification de l'investissement dans les maladies tropicales négligées*. Organisation mondiale de la santé ; 2023. Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/neglected-tropical-diseases>
- 42 Ibid.
- 43 Ibid.
- 44 Organisation mondiale de la santé. *Une nouvelle recherche souligne le besoin urgent de recherches et de preuves sur l'impact du changement climatique sur les maladies tropicales négligées et le paludisme*. OMS ; 22 mai 2024. Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.who.int/news/item/22-05-2024-new-research-flags-the-urgent-need-for-research-and-evidence-on-the-impact-of-climate-change-on-neglected-tropical-diseases-and-malaria>
- 45 The END Fund. *Ending neglected diseases within climate resilient health systems* (Mettre fin aux maladies négligées dans des systèmes de santé résilients au climat). Publié en mai 2024. Consulté le 12 septembre 2025. <https://end.org/ending-neglected-diseases-within-climate-resilient-health-systems/>
- 46 Organisation mondiale de la santé. *Observatoire de la santé mondiale*. Aucune date. Consulté le 11 septembre 2025. <https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/human-african-trypanosomiasis>
- 47 Uniting to Combat Neglected Tropical Diseases. *Invest in neglected tropical diseases* (Investir dans les maladies tropicales négligées). Publié en mai 2024. Consulté le 12 septembre 2025. <https://unitingtocombatntds.org/en/neglected-tropical-diseases/invest-in-neglected-tropical-diseases/>
- 48 Organisation mondiale de la santé. *Feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021–2030*. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2021. Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240063442>
- 49 Uniting to Combat Neglected Tropical Diseases. *Invest in neglected tropical diseases* (Investir dans les maladies tropicales négligées). Publié en mai 2024. Consulté le 12 septembre 2025. <https://unitingtocombatntds.org/en/neglected-tropical-diseases/invest-in-neglected-tropical-diseases/>
- 50 Organisation mondiale de la santé. *Mettre fin à la négligence pour atteindre les objectifs de développement durable : justification pour un investissement continu dans la lutte contre les maladies tropicales négligées 2021–2030*. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2022. Consulté le 12 septembre 2025. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240052932>
- 51 The END Fund. *Ending the neglect: Cost-benefit analysis of eliminating neglected tropical diseases in Nigeria by 2030* (Mettre fin à la négligence : analyse coût-bénéfice de l'élimination des maladies tropicales négligées au Nigeria d'ici 2030). Publié le 22 mars 2023. Consulté le 12 septembre 2025. <https://end.org/ending-the-neglect-cost-benefit-analysis-of-eliminating-neglected-tropical-diseases-in-nigeria-by-2030/>
- 52 Keenan JD, West SK, Edwards T, et al. *Azithromycin to reduce childhood mortality in sub-Saharan Africa* (L'azithromycine pour réduire la mortalité infantile en Afrique subsaharienne). *N Engl J Med*. 2018;378(16):1583-1592. doi:10.1056/NEJMoa1715474
- 53 Miguel E, Kremer M. *Worms: Identifying impacts on education and health in the presence of treatment externalities* (Identifier les impacts sur l'éducation et la santé en présence d'externalités de traitement). *Econometrica*. 2004 ;72(1):159-217. doi:10.1111/j.1468-0262.2004.00481.x
- 54 Jacobson J, Pantelias A, Allison Krentel A, et al. *Addressing a silent and neglected scourge in sexual and reproductive health in sub-Saharan Africa by development of training competencies to improve prevention, diagnosis, and treatment of female genital schistosomiasis (FGS) for health workers* (Traitement d'un fléau silencieux et négligé dans la santé sexuelle et reproductive en Afrique subsaharienne par le développement de compétences en formation pour améliorer la prévention, le diagnostic et le traitement de la schistosomiase génitale féminine (SGF) pour les travailleuses de la santé). *Reproductive Health*. 2022 ;19(1):20. doi:10.1186/s12978-021-01252-2

